



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL

LIGUE REGIONALE DE NORMANDIE DE BASKET BALL

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE DE BASKET BALL**

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE DE BASKET-BALL DU 10 JUIN 2022 A 20 H 00 A VALOGNES

Après l'accueil des clubs, leur représentant est invité à émarger sur la feuille de présence.

### **Contrôle du quorum effectué par Mr Philippe TRUILLET**

- ✓ Nombre de voix du CD50 : 2642
- ✓ Quorum : 1322
- ✓ Vote : 2553

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut avoir lieu.

Le Président Monsieur Thierry MOUCHEL déclare l'Assemblée Générale ouverte. Il débute la séance par souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants et excuse les invités qui sont retenus par d'autres obligations.

Monsieur COQUELIN, maire de Valognes et Vice-Président du Conseil Départemental remercie le Comité Départemental d'avoir choisi la ville de Valognes pour son Assemblée Générale.

Il se dit ravi d'accueillir celle-ci et présente en quelques mots la ville de Valognes.

Le Président demande à l'assemblée de respecter un moment de recueillement pour Robert MAIGNAN, bénévole connu du club de l'USLG Cherbourg en Cotentin, qui nous a quitté cette saison.

Intervention du Président Monsieur MOUCHEL qui revient en quelques mots sur la saison écoulée.

Le président précise qu'une plaquette a été envoyée à chaque club afin de prendre connaissance du rapport moral de la secrétaire

générale, du bilan financier du trésorier, du budget prévisionnel, des dispositions financières et des rapports de chaque commission.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire 2021 – 2022, ce dernier est validé à l'unanimité.

Madame GOUHIER Nathalie, secrétaire générale, présente son rapport moral qui est validé à l'unanimité.

Monsieur GOASCOZ Gilbert, trésorier, présente le rapport financier. Une hausse de 10% du prix des licences est envisagée.

Intervention de Monsieur HERMAN, trésorier et représentant la Ligue de Normandie à l'Assemblée Générale du Comité concernant le tarif et la répartition des licences.

Le rapport financier est validé à l'unanimité.

Monsieur TRUILLET Philippe, Vice-Président, responsable des Statuts et Règlements rappelle la nécessité que le président d'un club soit licencié pour permettre l'affiliation du club.

Madame Aurore DESIT, insiste sur l'importance de la rigueur des clubs lors de la saisie des licences : ouvrir les pièces jointes, les photos, les assurances.... Si blocage d'une licence, pas de qualification. Elle rappelle qu'il doit y avoir un référent licence pour chaque club.

Monsieur Alain BOCHET, Président de la Commission des Officiels présente son rapport ainsi que le pacte de l'arbitrage (Plan officiel 2024). Cette saison au sein du département, 24 arbitres départementaux, 5 – 6 arbitres régionaux. Il informe qu'un référent arbitre/OTM par club est nécessaire et qu'un délégué du fair play de U13 à U18 sera obligatoire pour chaque match.

Il précise qu'il sera exigé pour les clubs de plus de 75 licenciés de présenter un arbitre en formation tous les deux ans.

Pour finir, il se réjouit de la formation de plusieurs arbitres cette saison ce qui portera à 45 arbitres la saison prochaine.

En l'absence de Monsieur CARIOU Patrice retenu par des raisons professionnelles, Monsieur MOUCHEL rappelle que le rapport de la commission technique et mini est dans la tablette.

Malheureusement, le BF adulte n'a pu être mené à son terme (une seule session).

Concernant le BF jeunes, les participants sont en attente des résultats.

Monsieur LAURENT Patrick, président de la commission des compétitions rappelle que plus de 700 rencontres ont été jouées cette saison, ce qui fait plus de 700 feuilles à contrôler par les membres de la commission.

Il précise que les finales départementales se sont déroulées sur une journée.

Des clubs proposent de revoir le championnat D2 et de terminer les championnats des différentes catégories plus tôt afin de permettre aux clubs d'organiser des tournois.

Monsieur THIEBOT Alain, président du CDOS, fait une présentation rapide des activités du CDOS et du lien vers les Comités Départementaux.

Monsieur HERMAN, trésorier de la Ligue Régionale de Normandie, représentant Monsieur HERBLINE Daniel, Président de la Ligue Régionale de Normandie, présente quelques points forts de la Ligue de Normandie :

- 24692 licenciés
- De plus en plus de prestataires de formation,
- Projet club, demande de subvention,
- Développer les nouvelles pratiques : 3x3, micro-basket, basket santé (le vivre ensemble),
- Pérennisation des emplois,
- 11 salariés et peut-être 12 pour l'année prochaine.

Ensuite, la parole est donnée aux clubs pour d'éventuelles questions.

Les rapports des différentes commissions sont intégrés dans la plaquette remise aux clubs avant l'Assemblée Générale.

Le résultat des votes est prononcé par la commission de contrôle des élections :

- Elections des nouveaux membres du Comité Directeur : Monsieur Simon LOUISET et Monsieur Jérémie LEFEVRE sont élus membres du Comité Directeur,
- Monsieur Thierry MOUCHEL (titulaire) et Madame Nathalie GOUHIER (suppléante) représenteront le CD 50 à l'Assemblée Générale de la FFBB du 15 Octobre 2022 à Ajaccio (cf. les annexes 1 et 2).

Les récompenses allouées par le Comité Départemental ont ensuite été distribuées.

Monsieur MOUCHEL Thierry a ensuite clôturé cette assemblée générale et invité les participants à un pot de l'amitié.

La Secrétaire Générale  
Nathalie GOUHIER



Le Président  
Thierry MOUCHEL



